

PROTOCOLE DE RÉDACTION DES AUTEURS

CIRCUIT, MUSIQUES CONTEMPORAINES

Consignes générales

1. Fournir les éléments suivants, sous forme de fichier joint à un courriel (info@revuecircuit.ca) ou par la poste (Circuit musiques contemporaines, Faculté de musique, Université de Montréal, C. P. 6128 succ. Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3J7) sur support CD ou DVD (document Word, format .doc ou .rtf) :

- a) corps du texte (Times, 12 points, double interligne, marges de 2,5 cm);
- b) résumé de l'article (150 mots au maximum);
- c) notice biographique de l'auteur (150 mots au maximum);
- d) facultatif : annexes (à la suite du texte); figures ou exemples musicaux (séparément).

2. TEXTE (un seul fichier); ordonner les éléments ainsi :

- titre (gras, bas de casse)
- sous-titre (s'il y a lieu) (gras, bas de casse)
- nom de l'auteur (bas de casse)
- coordonnées de l'auteur (incluant adresse courriel)
- corps de l'article (comprenant notes infrapaginales; tableaux numérotés et précédés d'un titre; légendes des figures ou des exemples musicaux; intertitres pour séparer les sections de l'article)
- bibliographie (toutes les références du texte — ouvrages ou articles — doivent être listées par ordre alphabétique d'auteurs)
- discographie (s'il y a lieu)
- annexes (s'il y a lieu, numérotées et précédées d'un titre)
- résumé de l'article (150 mots au maximum)
- notice biographique de l'auteur (150 mots au maximum)

Attention : éviter tout formatage inutile, comme un alinéa en début de paragraphe. Aligner tout le texte à gauche, sans justification.

3. FIGURES (PHOTOS, TABLEAU, EXEMPLES MUSICAUX)

Document numérisé (résolution minimale de 300 dpi) ou photographie prise avec un appareil photo numérique professionnel, résolution minimale de 300 dpi (si documents d'archives). Pour les numérisations de partitions manuscrites, résolution minimale de 600 dpi. Les originaux peuvent aussi être remis au graphiste, qui fera lui-même la numérisation. Chaque figure ou exemple musical doit faire l'objet d'un fichier séparé, sauvegardé en format JPEG ou TIFF. Il est préférable de consulter le graphiste en cas de doute concernant les images, le directeur administratif de *Circuit* agissant comme intermédiaire. Numéroté chaque figure et lui donner un titre, ce dernier devant être aussi compréhensible que possible par lui-même, indépendamment du contenu de l'article. Inclure cette numérotation et ce titre dans le corps du texte à l'endroit voulu, de préférence en majuscules et entre crochets (exemple : [INSÉRER FIG. 3]). Toutes les images (photos, exemples musicaux, tableaux, etc.) sont numérotées en tant que figures. Insérer les tableaux directement dans le texte. Dans le corps du texte, renvoyer à la figure appropriée entre parenthèses lorsqu'il en est question.

4. GLOSSAIRE

Abréviations

Éviter de les utiliser, sauf pour les références (entre parenthèses dans le texte), dans la bibliographie et les notes. Les tableaux peuvent également comporter des abréviations ou symboles.

Bibliographie

a) Ouvrages : NOM [en petites capitales], Prénom (année de publication), *Titre*, Lieu de publication, Maison d'édition.

Exemple : REICH, Steve (1981), *Écrits et entretiens sur la musique*, Paris, Bourgois.

b) Ouvrages dirigés : NOM, Prénom (dir.) (année de publication), *Titre*, Lieu de publication, Maison d'édition.

Exemple : KOSTELANETZ, Richard (dir.) (1998), *Merce Cunningham : Dancing in Space and Time*, New York, Da Capo Press.

c) Ouvrages collectifs : NOM [par ordre alphabétique de patronymes], Prénom, [virgule ou « et » si deux noms] (dir.) NOM, Prénom [si plus de trois auteurs, employer *et al.* pour compléter] (année de publication), *Titre*, Lieu de publication, Maison d'édition.

Exemple : BOWERS, Jane et TICK, Judith (dir.) (1963), *Women Making Music : The Western Art Tradition, 1150-1950*, Urbana, Chicago, University of Illinois Press.

d) Articles (d'une revue) : NOM, Prénom (année de publication), « Titre de l'article », *Titre de la revue*, volume, numéro, pages de l'article.

Exemple : LESAGE, Jean (2008), « Claude Vivier, *Siddhartha*, Karlheinz Stockhausen, la nouvelle simplicité et le *râga* », *Circuit*, vol. 18, n° 3, p. 107-120.

e) Chapitre (d'un ouvrage dirigé) : NOM, Prénom (année de publication), « Titre du chapitre », *in* Prénom Nom (dir.), *Titre*, Lieu de publication, Maison d'édition, pages de l'article.

Exemple : ARBOUR, Rose-Marie (1993), « L'apport des femmes peintres au courant post-automatiste : une représentation critique (1955-1965) », *in* Francine Couture (dir.), *Les arts visuels au Québec dans les années soixante. La reconnaissance de la modernité*, Montréal, VLB éditeur, p. 23-70.

Ne pas indiquer le nom de la collection et abrégier autant que possible le nom de l'éditeur.

Exemple : Bourgois (plutôt que : Christian Bourgois éditeur).

Dans le cas d'une réédition ou d'une traduction, indiquer l'année d'édition de l'originale entre crochets dans la parenthèses qui indique la date de l'édition citée.

Exemple : HITCHCOCK, H. Wiley ([1969]1974), *Music in the United States : A Historical Introduction*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall.

Caractères

Mettre les accents sur les voyelles majuscules.

Utiliser les ligatures pour œ et æ, tant en bas de casse qu'en capitales.

Exemples : Œuvre, œuvre, chœur, œil, æthuse, etc.

Italique : à utiliser pour les titres d'œuvres et d'ouvrages, ainsi que pour les mots ou expressions en langue étrangère, y compris les termes musicaux non francisés, et pour souligner des mots ou expressions à faire ressortir. Éviter d'employer les CAPITALES ou les caractères **gras** pour mettre de l'insistance.

Citations

a) Les citations longues (plus de trois lignes) sont introduites par un nouveau paragraphe et en retrait, en Times 11 points. Les guillemets ne sont alors pas nécessaires.

Exemple : L'idée d'une mélodie de base dont toute la musique dépend serait aussi à l'origine de *Lonely Child*. Voici ce qu'écrit Vivier au sujet de sa création :

J'avais déjà composé la première mélodie, entendue au début de la pièce, pour des danseurs. Par la suite, j'ai développé cette mélodie en cinq fragments mélodiques « intervallisés », c'est-à-dire en ajoutant des tierces, des quintes, des secondes mineures, des secondes majeures, etc. [en note de page : Vivier, 1991, p. 108]

Partant d'une donnée simple...

b) Les citations courtes (moins de trois lignes) sont dans le corps du texte et introduites par des guillemets français ou chevrons.

Exemple : Il faut admettre que « cette idée de médiateurs est très importante pour la musique ». [en note de bas de page : Hennion, 1999, p. 19.]

Attention : Ne jamais omettre la référence appropriée à la suite d'une citation. Si une erreur figure dans l'extrait cité, la faire suivre du mot latin *[sic]* en italique et entre crochets. Si l'auteur de l'article décide de supprimer un passage, toujours l'indiquer par trois points de suspension entre crochets [...]. Si le passage supprimé ampute le début ou la fin d'une phrase citée, il n'est pas nécessaire de mettre les guillemets entre crochets.

Discographie

NOM [du compositeur], Prénom (année de production), *Titre de l'œuvre* [si plusieurs œuvres, les ordonner par ordre alphabétique]. Interprètes. Étiquette et numéro du disque, « titre du disque » [s'il y a lieu].

Exemple : VIVIER, Claude (1996), *Bouchara, Lonely Child, Prologue pour un Marco Polo, Zipangu*. Schoenberg Ensemble, Asko Ensemble, dir. Reinbert de Leeuw. Philips CD 454231-2, « Claude Vivier ».

Espaces insécables

Ces espaces (Ctrl+espace sur PC ou alt+espace sur Mac) doivent être utilisées :

- après les guillemets ouvrants « et avant les guillemets fermants »
- avant : ; ! ?
- après les abréviations p., vol., n°, chap., etc.

Guillemets

On utilise les guillemets français ou chevrons « » pour signaler les néologismes et toute forme d'emprunt (citation courte, mot hors contexte). S'il y a une citation dans la citation, on utilise alors les guillemets anglais “ ”. Les guillemets servent également à indiquer un titre d'article, de chapitre ou de section dans une œuvre.

Exemple : « Le Beffroi et le Diable », tiré de l'œuvre *Le Diable dans le Beffroi* de Walter Boudreau.

Intertitres

Circuit encourage les auteurs à utiliser des intertitres. Ces derniers ne sont pas numérotés, mais peuvent être hiérarchisés (maximum trois niveaux de hiérarchisation, sans compter le titre principal de l'article).

Langue

Le texte doit être unilingue français. Les citations en langue étrangère autre que l'anglais devraient être traduites en français dans le texte et figurer dans leur version originale en note. Les

citations en anglais dont aucune traduction n'a été publiée n'ont pas à être traduites par l'auteur et peuvent demeurer dans la langue originale.

Nombres

Les années et les numéros de page doivent être écrits en entier. Les siècles s'écrivent en chiffres romains et en petites capitales, et sont suivis d'un « e » en exposant.

Exemples : 1955-1958 (et non 1955-8). p. 372-379 (et non p. 372-9). Le XIX^e siècle.

Notes de musique

Dans le corps du texte, les notes de musique sont toujours en bas de casse (minuscules) et en italique. Les mots dièse et bémol sont en romain et s'écrivent au long (non par leur symbole).

Exemple : Le *si* bémol insistant répond au *do* dièse aigu.

Notes infrapaginales

Effectuer de vrais appels de note, avec la fonction appropriée du traitement de texte. Placer les appels avant tout signe de ponctuation. Les notes se trouvent en bas de page (elles seront placées en marge lors de la mise en forme définitive). Les numéroter de façon continue à l'intérieur d'un même article.

Pagination

Pour les références et la bibliographie : au pluriel comme au singulier, p. et non pp., suivi d' un espace.

Exemples : articles, p. 8-12 ; référence, p. 127.

Sigles et acronymes

Toujours inscrire le nom au complet avant la première utilisation d'un sigle, alors inséré entre parenthèses. Le sigle est indiqué par des petites capitales sans ponctuation.

Exemple : Société de musique contemporaine du Québec (SMCQ).

L'acronyme se prononce comme un mot et peut ainsi s'écrire en bas de casse, avec ou sans une capitale initiale.

Exemples : Unesco, Ircam, cégep.

À noter que ces sigles et acronymes, qu'ils soient en français, en anglais ou dans une autre langue, ne prennent pas l'italique.

Termes musicaux

a) Les termes musicaux non francisés s'écrivent en italique.

Exemples : *col legno*, *glissando* (plur. *glissandi*), *ostinato* (plur. *ostinati*), *sforzando*, *sul ponticello*.

b) Les termes musicaux francisés s'écrivent en romain.

Exemples : *accelerando* (plur. *accelerandos*); *alto* (plur. *altos*) [voix]; *crescendo*, *decrecendo*; *diminuendo*; *legato*; *pizzicato* (plur. *pizzicati* ou *pizzicatos*); *soprano* (plur. *soprani*) [voix]; *staccato* (plur. *staccati* ou *staccatos*); *tempo* (plur. *tempi*); *trémolo*.

c) Les titres des œuvres musicales s'écrivent en italique, avec majuscule au début. Lorsqu'ils commencent par un article, le premier nom prend généralement la majuscule.

Exemples : *La Mer*, *Le Sacre du printemps*.

Lorsqu'il s'agit de genres, les titres gardent la majuscule au début, mais restent en romain. Les opus sont notés en abréviation, entre virgules.

Exemple : le Quatuor à cordes, op. 28, de Webern.

d) Les mouvements et les surnoms des œuvres s'écrivent en romain et entre guillemets.
Exemples : la « Danse des cymbales » dans *Oralléluiants*, la Symphonie n° 3 en *mi* bémol (« Héroïque ») de Beethoven.

e) Lorsque nous mentionnons Schoenberg et Stravinsky, nous utilisons ces orthographes-ci.

Références

a) Dans le corps du texte, si on évoque un ouvrage mentionné en bibliographie, simplement y référer en note de bas de page par le patronyme de l'auteur, l'année de publication et les pages concernées

Exemple : Schaeffer, 1966, p. 23.

b) Lorsqu'un site Internet est donné en guise de référence, ne pas le faire précéder de `http://` ni suivre d'un point.

Exemple : www.revuecircuit.ca

Mots clés

Inclure une liste de mots clés (minimum 5) associés de manière prédominante à l'article, qui faciliteront une recherche par thèmes sur le site Internet.

Mise à jour : novembre 2010